



**ASSEMBLÉE DES PARTENAIRES**  
**La gouvernance de Concert'Action**  
**Tenue le 18 juin 2015**

**Personnes présentes :**

- |                                     |                       |
|-------------------------------------|-----------------------|
| 1. Carolyn Arsenaault               | 11. Aude Mary         |
| 2. Marie-Christine Brossard-Couture | 12. Catherine Ménard  |
| 3. Daniel Chainey                   | 13. Caroline Poussier |
| 4. Henri Chevalier                  | 14. Brigitte Prévost  |
| 5. Catherine Devost                 | 15. Carolyne Raymond  |
| 6. Nathalie Gervais                 | 16. Luc Robillard     |
| 7. Phédia Gottot                    | 17. Sylvie Roy        |
| 8. Alexander Guerra                 | 18. Lynn Thibaut      |
| 9. Carine Lavigreur                 | 19. Nathalie Viel     |
| 10. Katia Lévesque                  |                       |

**1. Ouverture de l'assemblée des partenaires sur la gouvernance et mot de bienvenue**

Catherine Ménard ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres.

Phédia Gottot en assurera le secrétariat.

Trois documents sont remis aux participants. Un qui dresse la liste des membres des Comités/Tables, un autre qui présente l'implication des membres de Concert'Action sur les divers Comités/Tables, et un qui pose des constats sur la gouvernance de Concert'Action.

Un bref survol des constats a lieu.

Un rappel est fait quant à la composition actuelle du conseil d'administration tel que stipulé dans nos règlements généraux :

« Le conseil d'administration (CA) est formé d'un minimum de 7 et d'un maximum de 11 administrateurs dont la provenance est la suivante:

- Un Représentant désigné par chaque Comité/Table reconnu lors de l'assemblée générale annuelle ou d'une assemblée générale extraordinaire;
- Un ou des administrateurs relatif au nombre de postes restants une fois que les Représentants de Comité/Table sont désignés.

Les administrateurs doivent être membres actifs en règle de la corporation.

Toute vacance dans un poste d'administrateur peut être remplie en tout temps par le CA.

La composition du CA doit inclure une majorité de membres issus d'organismes communautaires.

Un seul Représentant par organisation membre actif peut siéger au CA. Un membre ne peut représenter qu'un seul Comité/Table »



Actuellement, trois postes sont vacants, soit ceux de la TRAIL, de la Table Habitation et de la Table Petite enfance.

Il est également rappelé que les intentions de la réorganisation étaient de recentrer la Table de quartier sur sa mission de base, la concertation, et de la décharger de la gestion de projets.

Ensuite, la discussion est lancée.

## **2. Discussion sur la gouvernance de Concert'Action**

Il est d'abord demandé si un CPE peut aller dans la catégorie communautaire et quelle est la définition de « communautaire »? Quelle différence faisons-nous entre OBNL, organisme communautaire autonome et associations sportives? Où mettre les OBNL culturelles ou de loisirs?

La distinction entre OBNL en général et OBNL communautaire pourrait être faite, cependant il faudra s'entendre sur la distinction que l'on fait et pourquoi. Le statut d'organisme communautaire autonome a un sens et correspond à une réalité. Il est donc important de lui garder une voix et de lui faire une place puisque leur réalité est différente.

Il nous faut trouver une formule qui permet de tenir compte des spécificités de chaque réseau tout en reflétant l'ancrage communautaire. « Tout en visant une composition intersectorielle et multi-réseaux, nous devons favoriser la participation du communautaire ».

Une personne exprime qu'elle sent un désengagement et un désintérêt de certains membres de la concertation. Il serait donc important de reconnaître les statuts de tout le monde et de soutenir ceux qui pourraient avoir une difficulté à participer.

La question du rôle des Représentants est ensuite abordée.

Certains considèrent que les attentes vis-à-vis du CA sont énormes étant donné le rôle administratif à remplir. Le CA est garant de la saine gestion et des orientations stratégiques qui elles, sont en lien avec les enjeux de milieu. Il est rappelé que le CA gère de l'argent public, c'est donc aussi une responsabilité citoyenne et collective. Il faut également faire la distinction entre la vision stratégique de l'organisation (dont le CA est garant) et les enjeux du milieu plus terrains et plus concrets même si les 2 sont liés. Pour le profil des administrateurs, il faut donc atteindre l'équilibre entre une certaine flexibilité et des orientations spécifiques.

Quelle est la bonne place des Représentants pour contribuer à la concertation et à la vie du milieu considérant le rôle administratif d'un CA, considérant que les Représentants représentent les Comité/Tables et non les membres, et considérant que les liens d'arrimage et de liaison se font davantage en assemblée des partenaires?

Les assemblées sont les lieux d'arrimage. C'est là que la vie communautaire se tisse. Le CA oriente et entérine ces visions et décisions en fonction des besoins.

Est-ce qu'on devient un regroupement de Tables? Avoir le souci d'être proche des Comités/Tables est différent d'avoir les Comités/Tables membres et représentées au CA. Ce sont les organismes qui sont membres. Est-ce que ça ne devrait donc pas être eux qui siègent au CA?



Par ailleurs, la structure actuelle du CA prévoit 10 administrateurs pour encadrer 2 employés. C'est beaucoup. Un CA réduit pourrait libérer de l'énergie.

Il est important de travailler sur une structure à partir de nos principes philosophiques et de notre vision stratégique et non de notre réalité actuelle car les contextes pourraient être amenés à changer. La concertation vise à nous renforcer et non à nous affaiblir? Quel modèle nous permettrait d'aller davantage en ce sens et de créer un mouvement qui rassemble. Comment conjuguer le rôle de chacun et agir en complémentarité pour avoir une bonne lecture collective des orientations stratégiques de chaque Comité/Table et des priorités du milieu?

Il est demandé pour qui est-ce que la Table de quartier travaille : pour les citoyens et la communauté en générale, pour les Comités/Tables, ou pour les membres (les organismes)? Toutes ces réponses selon un participant! Les mécanismes et la structure doivent donc prendre ce large mandat en considération. Toutefois, Concert'Action doit travailler sur ces 3 plans avec une ressource et demi, il faut trouver le bon dosage et ne pas créer des attentes irréalistes.

Pour d'autres, la clientèle prioritaire ce sont les Comités/Tables et créer un lien c'est plus que seulement créer un espace. Comment aller plus loin? Est-ce que Concert'Action connaît les orientations des Comités/Tables et comment cela influence sa vision stratégique? Quel est le mandat de base que nous voulons donner à la Table de quartier et qui n'est pas déjà relatif au mandat des Comités/Tables?

Comment être proche des Comités/Tables? Il faut être lié aux Comités/Tables mais cela ne veut pas nécessairement dire avoir un Représentant. Les membres du CA pourraient aussi aller en table sectorielle ponctuellement. Par ailleurs, la plupart des Représentants siègent à plusieurs Comités/Tables donc l'arrimage n'est pas obligé de se faire avec un Représentant par comités/table.

Il est aussi mentionné qu'en se fiant aux Représentants, cela « déresponsabilise » donc mène au désintérêt.

En effet, comment les membres contribuent à la Table de quartier et quels sont les espaces pour cela? Les membres pourraient être mis davantage à contribution pour des mandats spécifiques pour lesquels Concert'Action pourrait aller les chercher.

Concert'Action crée des lieux d'échanges. Les Concert'Enjeux sont une formule constructive, un mécanisme qui permet d'accélérer la communication et les décisions. Ils pourraient se substituer au rôle d'agent de liaison.

Il est aussi rappelé que les membres peuvent contribuer dans les Comités/Tables au besoin et qu'il est normal que des liens et des collaborations se fassent entre Comités/Tables sans Concert'Action, notamment sur des projets concrets.

Il faut aussi distinguer les priorités d'une Table de quartier des priorités d'une communauté. Même si elles peuvent converger et se compléter, la Table de quartier est financée pour une mission en particulier et est balisée par un cadre de référence.

Nous nous demandons aussi si les règlements généraux sont le bon endroit pour encadrer le fonctionnement de Concert'Action au regard des préoccupations soulevées ou si ces préoccupations pourraient être prises en considération dans la mission ou à travers la vision.



Une proposition est faite de fonctionner par collègue comme c'est le cas à la CDEC. Une composition par collègue serait davantage représentatif de l'intersectoriel (représentatif de la diversité des membres) alors qu'actuellement on représente les Comités/Tables. Si cette option est retenue, il faudra définir combien de collègues sont nécessaires, pourquoi et pour quel rôle (par rapport au rôle du CA notamment).

Une personne rappelle qu'au final la structure est un support, c'est la qualité de l'engagement de chacun qui fera la différence. Le dynamisme du milieu sera à la hauteur du dynamisme que chacun y mettra.

Au moment de conclure, les personnes présentes s'entendent pour dire que les objectifs de la réorganisation semblent toujours d'actualité et que si le CA ne semble pas être la meilleure place pour renforcer notre arrimage il faudra développer les bons mécanismes pour y parvenir et ne pas perdre de vue l'intersectoriel.

Il est convenu qu'il faudra repenser au rôle et mandat du CA, de la coordonnatrice et des collaborations intermédiaires (des Comités/Tables notamment).

Il est également convenu de poursuivre la discussion à l'automne.

Il y aurait des pistes à explorer avec l'approche systémique et des liens pourraient être faits avec la Table petite enfance.

Finalement, les membres sont satisfaits que la réflexion ait été amorcée même si le plus difficile sera de travailler sur les pistes de solutions. La discussion s'est déroulée dans un esprit convivial avec une belle écoute constructive de la part de tous.